# Guide pratique des déplacements professionnels

**Un outil de référence pour préparer, organiser et gérer vos déplacements à l'Université Lumière Lyon 2.**

Chaque année, l'Université réalise plus de 6 000 missions professionnelles, représentant près de 2 millions d'euros de dépenses. Dans un contexte d'évolution de la réglementation, de maîtrise des coûts et de réduction de l'impact environnemental, il est essentiel de disposer d'informations fiables et accessibles.

Ce guide a été conçu pour accompagner l'ensemble des membres de la communauté universitaire dans leurs démarches et faciliter l'application des règles en vigueur.

## Pourquoi consulter ce guide ?

- Comprendre les règles applicables aux déplacements professionnels
- Organiser vos missions en toute sérénité
- Connaître les modalités de réservation et de prise en charge des frais
- Adopter des pratiques conformes à la politique voyage de l'établissement
- Trouver rapidement des réponses à vos questions grâce à un document unique et pratique

## Consultez-le dès maintenant !

**Disponible sur l'intranet :**
**www.univ-lyon2.fr/guide-deplacements-professionnels**

Création graphique : Direction de la communication et de l'évènementiel - Université Lumière Lyon 2 - juin 2026
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

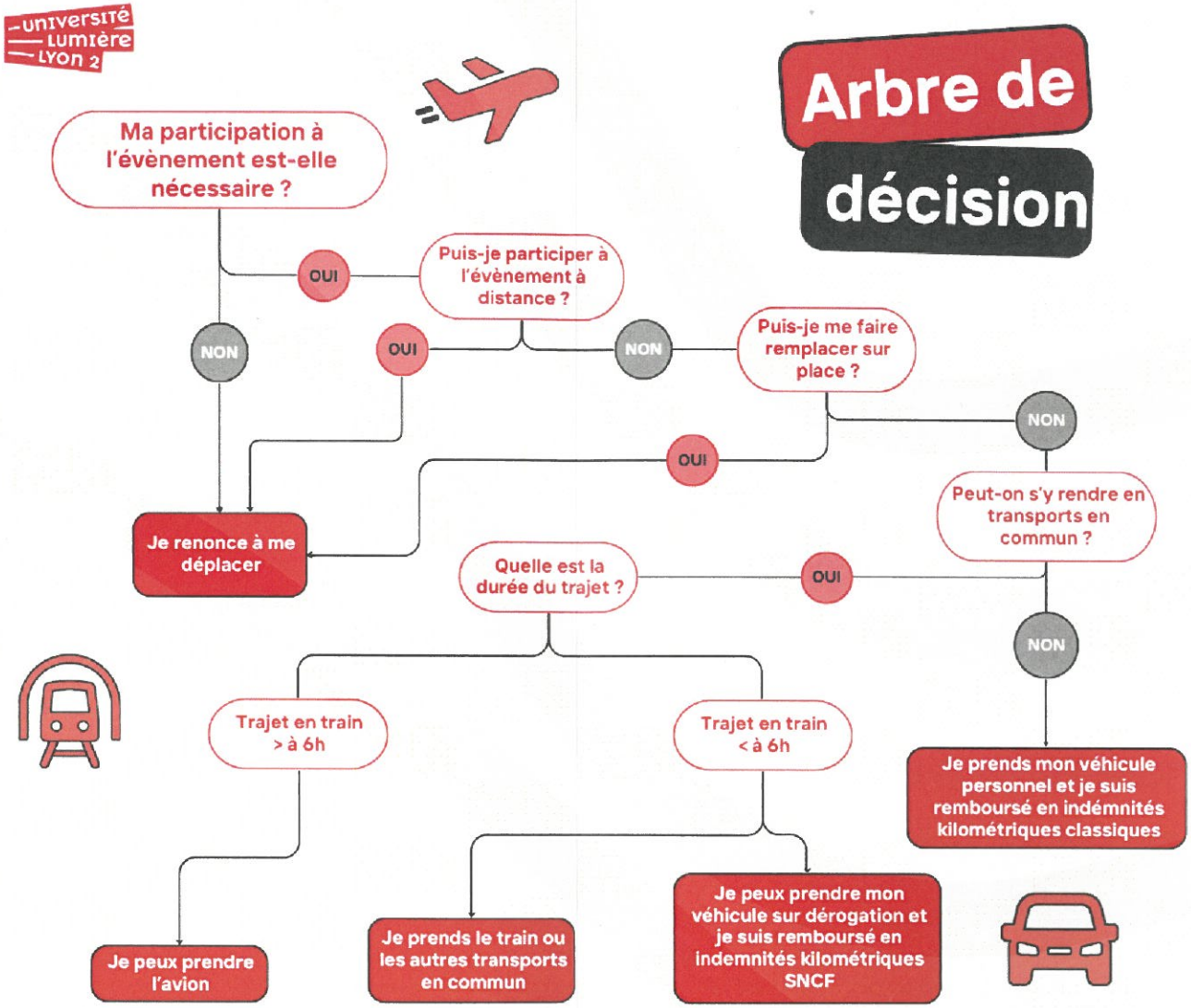
Disponible

université Lumière Lyon 2

# GUIDE PRATIQUE DES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Version 1.1 du 01/05/2026

# Arbre de décision




Politique voyage

# En 2026, voyageons durable !

## Évolution de nos pratiques de voyage pour réduire l'impact environnemental de nos déplacements



# Ce qui change concrètement

## Réflexe n°1

Avant de partir, je me demande :

1- Ce déplacement est-il indispensable ?
2- Puis-je utiliser la visioconférence ?
3- Puis-je y aller en train ?

***Voir l'arbre de décision au verso**

## Priorité au train

- **La règle :** Le train est privilégié pour tout trajet de moins de 6h.
- **Meilleures conditions de voyage :** Accès à la 1ère classe autorisé si le tarif est équivalent à la 2nde classe "pro". Travaillez sereinement !
- **Souplesse :** Possibilité d'arriver la veille sous critères ou de repartir le lendemain pour respecter vos contraintes.

## L'usage de la voiture évolue

Remboursement en indemnités kilométriques classiques, sauf si **l'intégralité** du trajet peut se faire en transports en commun dans le temps imparti (dans ce cas, remboursement en indemnités kilométriques SNCF).

## Handicap et inclusion

- Des aménagements personnalisés sont possibles (ex : prise en charge des frais d'accompagnatrices et d'accompagnateurs).
- Si vous avez un besoin particulier, veuillez-vous rapprocher de la DRHAS (handicap@univ-lyon2.fr).

## Le constat

- Les déplacements professionnels représentent 10% du bilan carbone de l'Université.
- L'avion ne représente que 17% des trajets, mais génère 96% des émissions de gaz à effet de serre.
- L'impact annuel des déplacements (900 Teq CO2), équivaut à 450 allers-retours Paris-New York.

## "Le saviez-vous ?"

- Pour l'Université, les déplacements professionnels représentent 6 000 missions par an.
- 80% des trajets se font en France, 75% en train.
- Seulement 2% des missions (19) sont impactées par cette nouvelle règle.

## Plus d'informations sur l'intranet

www.univ-lyon2.fr/politique-voyage

Crédits photos : Shutterstock, Canva - création graphique : Direction de la communication et de l'évènementiel - Université Lumière Lyon 2, juin 2026
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique